



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

SERVICES COMMUNAUX

La Mairie de Collonge-Bellerive et ses services seront
FERMÉS DU LUNDI 26 DÉCEMBRE AU LUNDI 2 JANVIER 2023 INCLUS
Réouverture dès mardi 3 janvier aux heures habituelles

Durant cette période, les services suivants assureront une permanence

ÉTAT CIVIL

« ARRONDISSEMENT CAMPAGNE ET RIVE GAUCHE DU LAC »

Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres
3, chemin des Rayes, à Vézenaz
au 022.722.11.80

**Pour les naissances et décès
(uniquement)**

à annoncer par courriel etat-civil@collonge-bellerive.ch
pour demander un rendez-vous aux dates/heures suivantes:

Mardi 27 décembre de 9h à 11h
Vendredi 30 décembre de 9h à 11h

POLICE MUNICIPALE

Pendant cette période, les agents assureront des patrouilles
Une permanence téléphonique est assurée au 022.752.52.52
En cas d'urgence, merci de composer le 117, numéro de la centrale police

CIMETIÈRES

Prière de contacter un service de pompes funèbres de votre choix
qui procédera à l'annonce auprès de la mairie

Pompes funèbres générales SA (022.342.30.60)
Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (022.418.60.00)
Murith (022.809.56.00)

En cas d'urgence concernant la gestion des cimetières de Collonge ou de Vézenaz,
Appels possibles les 27 et 29 décembre de 9h à 12h au 079.940.37.51

LEVÉE DES DÉCHETS PENDANT LES FÊTES

MOBILITRI ferme dès le 24 décembre

Reprise le 2 et 3 janvier (au Chemin de Blémant à Collonge-Bellerive) **horaire et infos sur mobilitri.ch**

Fermeture des points de récupération à 18h00
Les 27, 28, 29 et 30 décembre

Fermeture complète des points de récupération
Les 25, 26, 31 décembre & 1^{er} et 2 janvier